

Stéphane GOUGEON,
Maire de CAZATS

Gérard BENGUIGUI,
Délégué Régional de Yad Vashem

Le Conseil Municipal
de CAZATS

Vous prient de bien vouloir assister à la cérémonie au cours de laquelle

Michel LUGASSY-HAREL, Ministre aux affaires administratives de l'ambassade d'Israël
remettra à titre posthume :

La Médaille et le Diplôme des JUSTES PARMIS LES NATIONS à
Amélie et Jean LACAMPAGNE

Représentés par leurs enfants et petits-enfants, pour avoir aidé, protégé et sauvé à leurs risques et périls, la famille SARFATI.

Dimanche 3 Novembre 2013 à 11 h 30

*La médaille des Justes parmi les Nations est décernée par l'institut Yad Vashem
de Jérusalem aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs pendant l'Occupation, au péril de leur vie.*

Merci de confirmer votre présence par mail à ceremonie.cazats@orange.fr ou par fax, avant le 30 Octobre 2013
Maire de CAZATS - 32 Le bourg - 33430 CAZATS - Tél / Fax : 05 56 25 98 05

Pendant la seconde guerre mondiale, Amélie et Jean LACAMPAGNE habitaient à MARTIGNAC près de la ligne de démarcation.

Une fois par semaine, et le plus naturellement du monde, ils prenaient en charge des réfugiés arrivant la plupart du temps de Paris, et, après la tombée de la nuit, à la barbe des patrouilles allemandes, ils les guidaient à travers champs jusqu'à La Réole au-delà de la ligne.

A l'automne 1940 arrivent les trois membres de la famille SARFATI ; en raison d'une maladie contractée pendant leur transport, ils durent rester cachés et hébergés dans la ferme du couple LACAMPAGNE. Là, soignés et

nourris, ils bénéficièrent de cette chaleureuse protection jusqu'à la fin de la guerre.

Ils connurent cependant l'angoisse des descentes des patrouilles allemandes ou de la police française qui traquaient les juifs. Pourtant à aucun moment Amélie et Jean qui connaissaient les risques encourus, ne remirent en cause l'aide salvatrice qu'ils accordaient à la famille SARFATI.

Il est bon de préciser ici que le voisinage qui était au courant ne les a jamais trahis. Amélie et Jean LACAMPAGNE vivaient leur action comme un acte de résistance à l'occupation allemande. Leur courage et leur générosité ne seront jamais assez salués.

C'est pourquoi, le Comité Français pour Yad Vashem a tenu à leur délivrer le Diplôme d'Honneur et la Médaille des Justes parmi les Nations, la plus haute distinction civile accordée par l'Etat d'Israël.

 **Comité Français**
pour Yad Vashem

